Nous demandons qu'Adam et Ikrame puissent rester en France

Comité cité Voltaire (Paris XI^{e})

Entrée en France en 1998, Ikrame BELAZRI, après avoir fait toute sa scolarité au Maroc dans des établissements français, a obtenu un diplôme supérieur en architecture d'intérieur validant quatre ans d'études à Paris.
Son fils Adam est né ici, y a toujours résidé, et fréquente pour la troisième année l'école maternelle cité Voltaire (Paris XI^{e}). C'est un enfant gai, vif, appliqué, intelligent, apprécié de ses institutrices et de ses camarades. Son père vit en France avec un titre de séjour régulier, et voit fréquemment son fils.

Pour qu'Adam puisse vivre avec ses deux parents,
qu'il ne soit pas renvoyé dans un pays qu'il ne connaît pas
et qu'il poursuive sa scolarité dans notre école où sont tous ses amis,
nous demandons au Préfet de Paris d'examiner avec bienveillance
la situation, afin qu'Ikrame BELAZRI obtienne un titre de séjour.

NOM Prénom	Courriel/Adresse	Signature

Pétition à renvoyer à : Comité cité Voltaire – 6, cité Voltaire – 75011 PARIS